

L'Etoile de la Mer

« Ô vous qui flottez sur les eaux agitées de la vaste mer
... levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie. »

(Saint Bernard de Clairvaux)



Préparation à Noël



LE TEMPS DE L'AVEUT, nous dit saint Charles Borromée, est comme la vigile de Noël, vigile qui ne doit paraître trop longue à quiconque apprécie l'excellence de la fête à laquelle elle nous prépare. C'est de la part de l'Église une profonde sagesse de ne pas nous introduire tout de suite devant la crèche de Noël, mais de nous la montrer en quelque sorte du doigt un mois à l'avance, pour nous dire : « Préparez-vous à l'avènement de votre Dieu » (Amos IV, 12). Réfléchissez sérieusement à ce grand mystère, qui, après avoir été caché neuf mois dans le sein de Marie, va s'offrir à l'adoration de tous, le jour de Noël. Préparez-lui dans votre cœur, par la méditation, une foi plus vive de ses grandeurs, une adoration profonde pour sa majesté abaissée, un amour reconnaissant pour sa charité, de si haut descendue si bas, une humilité vraie pour honorer ses anéantissements, une douceur de caractère et de paroles en rapport avec son incomparable bonté, un esprit de pénitence et de recueillement qui corresponde avec l'austérité de la crèche et les saintes occupations du Divin Enfant. Commençons tout de suite à méditer le mystère du Verbe incarné afin de mériter les grâces attachées à la sainte Fête de Noël !

Abbé Michel Rebourgeon

N° 648 – Décembre 2019

Prix de revient : 0,60 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Origine et développement du « libéralisme catholique » ou pratique

M^{gr} Lefebvre nous recommandait chaudement d'étudier le livre Libéralisme et Catholicisme de l'Abbé Ange Roussel, que vous pouvez trouver aux Éditions de Chiré ou chez Clovis Éditions. Voici quelques passages significatifs, pour mieux comprendre l'impact de cette hérésie, cet air vicié que nous respirons tous à longueur de temps...

APRÈS CE QUE NOUS AVONS DIT du libéralisme (voir notre bulletin n° 645), peut-on vraiment parler de « libéralisme catholique » ? Il semble que ces deux mots jurent d'être accolés ; c'est à peu près comme si on parlait de protestantisme ou de rationalisme catholique. Un catholique ne peut qu'être antilibéral et un libéral sera logiquement anticatholique.

Et pourtant, au milieu du XIX^e siècle, un certain groupe de catholiques s'est intitulé « libéral ». Le cardinal Billot est obligé d'avouer que le libéralisme des catholiques dits « libéraux » est impossible à formuler, à définir et n'a qu'une seule marque distinctive et caractéristique, celle d'une incohérence absolue et parfaite. Ce qu'on appelle donc « catholicisme libéral » ou « libéralisme catholique » n'est pas une doctrine, mais un libéralisme plus ou moins accentué, admis pratiquement et soutenu par des catholiques de bonne ou de mauvaise foi. Aussi le

pape Léon XIII préfère-t-il parler de « Libéralisme pratique ».

Le père du libéralisme dit « catholique » est Félicité de Lamennais qui fut empoisonné par la lecture de Rousseau. Lamennais prétend baptiser le « contrat social » (de Rousseau) comme certains catholiques de nos jours s'imaginent naïvement pouvoir christianiser une certaine démocratie ; mais ce sera le contrat social qui démocratisera son catholicisme. Comme Rousseau, il est un fanatique de liberté. Au nom du « droit commun », il réclame la liberté absolue de la presse. Il rêve d'une démocratie auréolée des libertés modernes et fondée sur le suffrage universel. Il prône la séparation de l'Église et de l'État et se proclame farouche partisan de l'union de l'Église et de la démocratie.

Cette école « catholique-libérale » ne cessera de se consumer en efforts, aussi vains que brillants, pour concilier les contradictoires : Dieu ou la Loi éternelle et une liberté sans règle, l'Église et la Révolution, les Droits de Jésus-Christ et le « droit



Lamennais

nouveau». Cependant, elle ne se constitua définitivement qu'à partir de la scission des catholiques au sujet de la loi sur la liberté d'enseignement en 1850. Les membres les plus en vue furent Montalembert et M^{re} Dupanloup. À Malines en 1863, Montalembert essaiera de rendre acceptable la formule que lui empruntera Cavour «l'Église libre dans l'État libre» et il finira par se tourner vers la démocratie. M^{re} Dupanloup voulait réconcilier l'Église et la Révolution. Dès 1844, il écrivait : «Nous acceptons, nous invoquons les principes et les libertés proclamés en 1789.»



Il «escamota» brillamment le *Syllabus*, mettant en relief ce qu'il ne condamnait pas, mais en se taisant habilement sur sa portée de principe. Un peu en marge de l'école «catholique-libérale» se tenait Lacordaire, avocat converti, libéral de tempérament, démocrate avancé en 1848 et qui se flattera de mourir «libéral impénitent».

La mentalité «catholique-libérale»

Les principales caractéristiques de cette mentalité sont un engouement irréflecti pour la liberté-indépendance et la nouveauté, une certaine perversion intellectuelle qui, par le mélange et l'effacement des principes, conduit en pratique à la modération forcenée, à la conciliation à outrance.

La tendance naturaliste du «catholique-libéral» se manifeste surtout dans l'ordre politico-social. Le concept de «politique chrétienne» lui est ordinairement étranger. Quant à l'action sociale proprement dite, au lieu de la considérer comme une branche de l'action catholique et d'en faire un moyen de faire régner la Loi de Notre-Seigneur sur le monde économique, on le voit trop souvent viser à la neutralité, à l'interconfessionnalité des associations professionnelles, sous prétexte, dit-il, que ce ne sont pas des confréries. C'est ainsi que peu à peu, plus sou-

cieux du nombre que de la qualité, il borne ses vues à la fin purement temporelle de ces œuvres.

Son horreur de l'absolu fait pencher le «catholique-libéral» vers la philosophie des points de vue, de la mobilité, vers un relativisme plus ou moins accentué.

En théologie, il repousse avec indignation toute accusation de libre examen et il s'irrite contre ceux qu'il appelle «pouvoyeurs de l'Inquisition», «dénicheurs d'hérésies», mais il restreint autant qu'il le peut le domaine des vérités qu'il faut croire, le nombre des dogmes définis. Il invoque une pleine liberté dans les questions controversées, oubliant que le «sens catholique» l'engage à penser du côté des préférences de l'Église.

Il ne s'oppose pas à la Loi, mais il la redoute, à l'autorité, mais il la réduit.

Navré de voir l'Église et la Révolution en contradiction et en lutte, il veut dissiper le malentendu : en écornant un peu le dogme catholique (il dit : «adoucir les angles» ou «se faire tout à tous»), en appréciant avec indulgence la philosophie révolutionnaire, il se flatte de les faire se joindre et s'embrasser dans une paix qu'il espère définitive, regrettant qu'il y ait des intransigeants qui compromettent tout.

Il n'est pas, à proprement parler, «novateur» ni adversaire déclaré de la Tradition, mais il a un goût très prononcé pour les nouveautés. Il trouve que l'ère moderne de la liberté de conscience est supérieure à ce qu'il appelle le régime de contrainte inquisitorial du Moyen Âge. Il pense que les peuples sont sortis de l'enfance et sont devenus adultes, tendant au maximum de conscience et de responsabilité morale et civique.

Il ne déteste pas l'Église, mais son goût invétéré pour la chimère démocratique et ses nuées libérales lui fait souvent sacrifier les droits de Dieu et de l'Église.

La mentalité de cette école «catholique-libérale» constitue le meilleur bouillon de culture pour l'erreur. Elle a entraîné les esprits dans l'américanisme, le modernisme doctrinal, le sillonnisme et a provoqué des chutes allant jusqu'à l'apostasie. Ordinairement, le «catholique-libéral» essaie de s'arrêter à mi-chemin, ce qu'il appelle «le juste milieu». Il garde un faible pour l'erreur en demi-teinte. Il s'enveloppe d'un nuage d'équivoques et de confusions qui le mettent à l'abri, pour un moment du moins, du regard inquisiteur de l'autorité.

En politique encore, il n'est pas démagogue et anarchique, mais il a un goût marqué pour les

gouvernements parlementaires et populaires. En général, il n'aime pas que le prêtre s'occupe de politique même pour la christianiser, car il redoute ce qu'il appelle la théocratie, le «cléricalisme».

Tels sont les principaux traits du «catholicisme-libéral» plus ou moins participés par ses adhérents. Ils montrent avec évidence que sa caractéristique essentielle est bien l'incohérence foncière ; et cette incohérence, le «catholique-libéral» la porte au front, dans le nom même dont il a longtemps affecté de se parer ; depuis le Ralliement, il préfère le titre de «démocrate-chrétien» sans plus de succès d'ailleurs, car son démocratism est plus révolutionnaire que catholique. Il entreprend cette gageure de concilier les inconciliables, le catholicisme et le libéralisme, au moins en pratique. Mais il ne réussit en fait qu'à tempérer l'un par l'autre, à obtenir un catholicisme diminué ; un libéralisme provisoirement tolérant et neutralisé. Voulant être à la fois catholique et libéral, il n'est plus ni l'un ni l'autre, ou plutôt il n'est plus désormais assez catholique au regard de l'Église, et il n'est pas encore assez libéral au gré des non-catholiques. Renié des uns, méprisé des autres, il flotte indécis jusqu'à ce qu'il tombe du côté où il penche, c'est-à-dire ordinairement «à gauche» comme il dit par habitude de parlementarisme.

Le «catholique-libéral» est modéré, violemment modéré, modéré sans mesure, fanatiquement tolérant, farouchement neutre à l'occasion. Si bien que, quoi qu'il fasse, il tombe lui-même dans le défaut qu'il reproche à ses adversaires, l'intransigeance que Louis Veuillot, qui s'y connaissait, a pu qualifier de «sectaire». Il est d'ailleurs très susceptible sur le chapitre des intentions : on attaque ses idées, il crie au procès de tendance ; on lui montre charitablement qu'il se trompe, il s'indigne qu'on méconnaisse sa bonne volonté, et, devenu lui-même mouton enragé, il accuse ses adversaires, surtout ceux qu'il appelle «de droite», d'exagération, de haine, de violence. Enfin, large en doctrine où la sévère intransigeance s'impose, il est personnellement assez intolérant et autoritaire, alors qu'il pourrait sans inconvénient se montrer généreux, et c'est logique pourtant, car la même passion d'indépendance rend libéral quand il s'agit de se soumettre, autoritaire quand il est question de commander.

(*Libéralisme et Catholicisme*, Abbé Ange Roussel, Éditions de Chiré, p. 71 à 93)

Horaires habituels des messes

Prieuré Saint-Maximin

2221 av. de la Résistance

83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 18h30 (sauf 1^{er} vendredi du mois)
- samedi : 7h45 (sauf 1^{er} du mois)

Église Sainte-Philomène

125 bd Grignan, 83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9h30 et 18h30

sauf : Noël, Pâques, Pentecôte, Assomption et deuxième dimanche de juin (se renseigner)

Semaine :

- jeudi : 18h30
- 1^{ers} vendredi et samedi du mois : 18h30

Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,

83170 La Celle

Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures

Semaine :

- lundi : 7h30
- mardi et jeudi : 7h15
- mercredi et vendredi : 9h05
- samedi : 8 heures
- vacances scolaires : 8 heures (se renseigner)

Annonces diverses

- Les différentes **conférences** pour tous les fidèles sont indiquées dans le tableau ci-contre !
- **Dimanches 1^{er} et 8 décembre**, après la messe à l'église Sainte-Philomène : **marché de Noël** ! Venez faire vos emplettes... ! **Pouvez-vous apporter gâteaux, bonbons ou chocolats...** ? Merci beaucoup.
- **Dimanche 15 décembre** : **assemblée générale de l'association Sainte-Philomène** au Prieuré, à 11 h 30.
- Les prochaines répétitions de la chorale polyphonique pour préparer la Veillée de Noël auront lieu les **samedis 30 novembre et 14 décembre** à 17 h 30 au Prieuré et **samedi 21 décembre** à 17 h 30 à l'église Sainte-Philomène.
- M. l'Abbé Rebourgeon s'absentera du **26 décembre au 4 janvier** pour un séjour en famille.

Chronique



Conférences et réunions

- **Réunion du Cercle Saint-Michel** (cercle d'étude doctrinale, historique et politique, pour servir au Règne du Christ et à la Contre-révolution) : le **vendredi 13 décembre**, au Prieuré à 19h15. **Étude de *Pour qu'il règne*** de Jean Ousset (2^e partie, 2^e chapitre : **la Révolution**).
- **Catéchisme pour adultes**, par M. l'abbé Rebourgeon : le **vendredi 13 décembre**, de 14h50 à 16 heures, à Saint-Pré.
- **Catéchisme pour adultes**, par M. l'abbé Rebourgeon : le **lundi 16 décembre**, à 20h30, à Saint-Pré.
- **Cours du soir**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le **vendredi 13 décembre**, à 20h30 chez M. et M^{me} Urvois. Sujet : **Les vertus théologiques**.
- **Réunion du Cercle d'études**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le **samedi 7 décembre**, à 19h45, chez M^{lle} Marie-Anne Fraisse. Sujet : **Les vertus théologiques**.

- ▲ Pèlerinage de Lourdes les 26-27-28 octobre.

- Baptême de **Charlotte Clouet** le 30 octobre à Saint-Pré.



Notre-Dame des Anges de Pignans

SELON UNE TRADITION datant au moins du onzième siècle, le chien d'un berger abandonnait le troupeau pour se poser sur une crête qui dominait la forêt et poussait durant des heures des aboiements bizarres. Le berger découvrit dans les buissons une statue « mains jointes et le visage rayonnant de joie en même temps que de douce majesté ». Intrigués, les Pignantais vinrent et l'apportèrent à l'église de Pignans. Cependant, elle disparaît le lendemain et on la retrouve au pied du rocher où elle fut découverte. Ainsi les villageois construisirent une chapelle sur place à 780 m d'altitude.

Une autre tradition rapporte que le roi Thierry 1^{er}, fils de Clovis, remporta une victoire au bourg des Pins (aujourd'hui **Pignans**) contre les Wisigoths¹. En reconnaissance, il fonda une chapelle dédiée à Notre-Dame-des-Anges en 517.

Ces deux traditions ne sont point incompatibles, quel que soit l'ordre chronologique entre les deux événements.

Un pèlerinage s'ensuivit, et ne fut interrompu qu'au dixième siècle, lors de l'occupation du massif des « Maures » par lesdits Sarrazins qui détruisirent la chapelle.



La chapelle est reconstruite au siècle suivant, et un prieuré sera construit et tenu par les Chanoines de Saint-Augustin.

En 1600, Clément VIII accorde une indulgence plénière à ceux qui visitent la chapelle. L'actuelle Vierge de noyer daterait du dix-septième siècle.

Sous Louis XV, les Pignantais vinrent implorer la protection de Notre-Dame des Anges contre la peste en 1720, Notre-Dame exauça leurs prières et un pèlerinage annuel fut institué au lundi de Pentecôte.

En 1753, en raison de la sécheresse, les récoltes étaient compromises : les arbres perdaient leurs feuilles au cours du printemps

comme cela se produit à l'automne. Les supplications et les pénitences n'ayant pas rendu le Ciel plus favorable, ils décidèrent d'avoir encore recours à Notre-Dame. Le jour de l'Ascension, le ciel était pur et serein. Ce qui n'empêcha pas les pèlerins de prendre vêtements et parapluies quand ils quittèrent le village, tant était grande leur confiance en leur sainte patronne... Après la cérémonie dans la chapelle, la descente de la statue se fit sous un ciel qui s'assombrissait si rapidement qu'aux abords de Pignans il y eut des pluies diluviennes. Le chroniqueur mentionne quelques sceptiques qui, le matin, ricanait au départ et qui plus tard, en pleurant, se joignirent au cortège des pèlerins.

La révolution française chassa les chanoines et vendit le prieuré et la chapelle comme biens nationaux.

En 1844, la chapelle est reconstruite sur les bases des murs subsistants, et

l'autel est consacré le 5 juillet 1853. Le prieuré et son cloître sont reconstruits entre 1857 et 1900. Le fronton s'étant effondré en 1942, il est reconstruit dans les années 1950.

On dit que Notre-Dame des Anges guérit de la paresse !

Appendice

En 2001, le sanctuaire est confié par Mgr Dominique Rey aux Franciscains de l'Immaculée, congrégation italienne fondée en 1970 avec l'accord de ses supérieurs par un franciscain, Stefano Maria Manelli, qui avait été encouragé par le Padre Pio de Pietrelcina d'entrer dans son Ordre franciscain. La congrégation est reconnue de droit diocésain en 1990 dans le diocèse de Bénévent, puis, étant devenue internationale, de droit pontifical en 1998 sous Jean-Paul II. Sous Benoît XVI, le Père Manelli adopte en 2007 le rite traditionnel qui sera suivi par une majorité de ses 150 prêtres jusqu'en 2013. En 2010, leur maison d'édition publie

le livre de M^{gr} Brunero Gherardini qui met en cause l'autorité du Concile Vatican II. En décembre, ils organisent un colloque à Rome dans le même goût. Mais le 4 janvier 2011, Benoît XVI nomme l'archevêque de Brasília, Joao Braz de Aviz, réputé avant-gardiste [un des trois présidents délégués pour le synode de l'Amazonie à l'automne 2019...], Président de la Congrégation des Instituts de Vie Consacrée. Après le 21 janvier, c'est à ce prélat que cinq contestataires au sein des Franciscains



de l'Immaculée dénoncent le latin au séminaire. La Congrégation est dès lors inquiétée par des visites canoniques pontificales. Sous François, le 11 juillet 2013, le Père Manelli est destitué et remplacé par le commissaire pontifical, le Père capucin Fidenzio Volpi, et la célébration selon le rite traditionnel est soumise à des restrictions draconiennes, à savoir demander à chaque fois l'autorisation au Commissaire... Par décision de l'organisme de médiation du Tribunal de Rome, rendue en date du 12 février 2015, le Père Volpi, commissaire apostolique des Franciscains de l'Immaculée, est condamné à verser 20 000 euros de dommages et intérêts aux membres de la famille du Père Stefano Manelli, fondateur des Franciscains de l'Immaculée, qu'il avait calomniés de détournement des biens de la Congrégation par courrier en 2013. Le Père Volpi, né en 1939, meurt le 7 juin 2015 d'une congestion cérébrale. Il est remplacé par trois nouveaux commissaires...

Abbé Laurent Serres-Ponthieu

¹ La Provence était envahie par les Wisigoths depuis 476. Thibert 1^{er}, fils de Thierry 1^{er}, vaincra définitivement les Wisigoths et recouvrera la Provence en 537.